

**Comité de lignes Emeraude Penthièvre**  
Réunion du 13 novembre 2023  
A Saint-Malo

**Relevé de décisions**

En présence de :

- Monsieur QUERNEZ, Vice-Président au climat et aux mobilités – Région Bretagne
- 45 participants au total.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 - les démarches de concertation de la Région Bretagne
- 2 - l'offre de transport collectif en Bretagne et sur le secteur Emeraude Penthièvre (évolution fréquentation)
- 3 - les aménagements
- 4 - Une relation usagers en continu

➤ **Dessertes ferroviaires**

Renfort d'offre en lien avec l'opération 2TMV (Deux trains sur la même voie).

Une communication spécifique sera mise en place pour communiquer sur le renfort d'offre à horizon septembre 2024.

**CC Bretagne Romantique** : Quels sont les critères de sélection des gares bénéficiant de l'augmentation de la desserte ?

*Réponse : La fréquentation des gares a été un élément important. Le choix est porté sur un mode d'arrêt qui reproduit ce qui existe aujourd'hui à Bonnemain et Dingé. Il y aura deux trains vers Saint-Malo avec le renfort d'offre. Quand les trains sont trop caboteurs, l'attractivité en pâtit.*

**AFBN** : Nécessité de proposer des trains directs entre Saint-Malo et Dinan.

*Réponse : les correspondances en gare de Dol ont été améliorées. La question du cabotage des trains entre Dinan et Dol est actuellement en cours de discussion avec Dinan Agglomération. La question du décalage du direct entre Rennes et Dinan est également étudiée, mais pas finalisée. Le cabotage sur la ligne se fera au détriment d'autres choses. L'ajout de connexions entre Dinan et Saint-Malo dégrade l'offre entre Dinan et Rennes.*

**AUTIV :** Crainte que l'ajout de 50 places vélos en gare de Rennes ne soit pas suffisant. Un retour d'expérience d'autres pays est-il envisagé ?

*Réponse : Un voyage d'étude est prévu en Avril pour apprendre des pays voisins (dans le cadre du plan vélo régional).*

**CC Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel :** Il n'est pas mentionné la fréquentation de la ligne Rennes – Pontorson – Avranches.

*Réponse : Cette desserte est organisée par la Région Normandie.*

**Commune de St-Germain-sur-Ille :** Piste de travail pour proposer une desserte ferroviaire le week-end ? Par ailleurs, la gare n'est pas accessible. SNCF a été sollicitée pour un agrandissement de parking, notamment en raison des stationnements sauvages qui compromettent la sécurité sur la voirie départementale.

*Réponse : Concernant l'offre le week-end : au moment de l'arrivée de la LGV, il était nécessaire d'équilibrer les moyens, et la fréquentation le week-end était quasiment inexistante vers Saint-Malo. La Région avait fait le choix d'arrêter les trains le week-end pour réattribuer les moyens là où il y avait un besoin. Ce sont aujourd'hui des pistes qui sont de nouveau étudiées.*

*Il n'y a pas d'obligation réglementaire de mettre les quais aux normes mais le sujet est bien identifié au niveau de la Région même si ce sont les obligations légales et réglementaires qui font les développements prioritaires.*

**Usager :** Question de la disparition des contrôleurs dans les trains. Des passagers ne prennent plus de billets car il n'y a plus de contrôleurs.

*Réponse : En Bretagne, le travail des contrôleurs et leurs qualités sont reconnus. La différence est visible quand il y a des contrôleurs à bord ou non. Toutefois, l'accompagnement n'est pas systématique. Par moment les présences sont renforcées.*

**Commune de Montauban-de-Bretagne :** souhait d'augmentation de la fréquence sur le secteur (creux d'offres entre 9h25 et 12h15 et entre 14h et 17h).

*Réponse : L'offre complémentaire qui sera mise en place en septembre 2024 va se positionner en flanc de pointe et en creux d'offre.*

## ➤ Dessertes routières

**Commune de Saint-Briac :** incompatibilité des horaires entre le car et le TGV (départ du car 3 min avant l'arrivée du train).

*Réponse : Chaque correspondance est étudiée très en détail mais est également contrainte par le roulement des matériels. Un car ne répond pas qu'à une seule mission et ne doit donc pas seulement assurer la correspondance avec les TGV. Les correspondances sont étudiées avec SNCF et peut également se faire avec d'autres lignes TER ou les lignes interurbaines.*

**CC Val d'Ille Aubigné** : beau succès de la ligne 11 Rennes – Dingé. Le renfort d'offre a été mis en place il y a trois ans mais le financement tripartite arrive à échéance en septembre 2024. Quid de l'avenir de l'offre et de la convention ?

*Réponse : Une quarantaine de conventions ont été signées, et pour un certain nombre d'EPCI, cela s'est traduit par un renfort d'offre. Le bilan de ces conventions est étudié. L'addition de réseaux départementaux ne fait pas un réseau régional. Le bilan des actions est nécessaire, ainsi que les clés de répartition pour envisager ou non une pérennisation des actions. Concernant la prolongation de la convention : un bilan sera réalisé en début d'année 2024. Le territoire a de très bons résultats. Monsieur QUERNEZ précise que la création de Bretagne Mobilité viendra regrouper l'ensemble des EPCI avec un sujet essentiel qui est la question du financement. Aujourd'hui, le budget des mobilités régionales atteint sa limite.*

**Commune de Bédée** : Ligne 19 entre Saint-Pern et Rennes : la commune est bien desservie mais sur certains horaires la ligne est saturée, notamment le matin. Certains cars déjà pleins ne s'arrêtent plus à Pleumeleuc. Dans le sens Rennes > Bédée, les horaires sont peu nombreux. Les étudiants qui travaillent en centre de loisirs ne peuvent venir car il y a trop peu de cadencement.

*Réponse : Des doublages ont été mis en place sur la ligne 19, mais les limites sont atteintes. Un travail est en cours avec la Région pour mettre des doublages et s'interroger sur leur pérennisation.*

**CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont-St-Michel** : Demande de Fougères Agglomération au sujet de la 17a pour permettre d'avoir un direct sur Dol pour la correspondance avec les trains.

**Commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet** : Des offres complémentaires seront-elles mises en place en lien avec l'augmentation constante du trafic ? Possibilité de création de gares routières au sud de Saint-Malo et au Nord de Rennes pour drainer le territoire

*Réponse : Des renforts sont présents sur la 8A en particulier. Sur la 8B un travail est mené avec les EPCI. Des choix financiers seront à faire car l'augmentation des offres a de forts impacts sur l'économie des contrats.*

**Dinan Agglomération** : Creux d'offre le matin sur la ligne 7 entre Dinan et Dinard (un départ à 7h56 et le suivant à 9h16).

*Réponse : Cela va être étudié, en observant l'offre de bout en bout.*

**Vélo Malo** : Les conducteurs n'aident pas à la prise en charge des vélos, le dispositif porte-vélo n'est pas adapté aux vélos électriques et ne fonctionne que sur certains arrêts.

*Réponse : L'emport des vélos est un sujet complexe. Un poids maximal est prévu pour être transporté. Se pose également la question de la responsabilité du conducteur en cas d'aide et de vélo abîmé.*